

LA FERMETURE DE BONNE HEURE.

Comme nous l'avons dit dans notre numéro de la semaine dernière, il a été décidé de contester le règlement de la fermeture de bonne heure en ce qui concerne les épiciers licenciés à Montréal. En effet, M. J. A. Labonté, épicier licencié au numéro 317 rue Dorchester Est, a tenu son magasin ouvert mercredi et jeudi derniers, et a vendu des liqueurs à quiconque s'est présenté pour en acheter, et il n'est pas douteux que les autorités de la ville ont dû envoyer quelqu'un en acheter en vue de faire une cause exemplaire. Nous tiendrons nos lecteurs renseignés sur la question de semaine en semaine, au fur et à mesure que se produiront de nouveaux développements.

LES RECOLTES AU CANADA.

L'état des cultures au Canada au 31 juillet est présenté dans un bulletin du bureau des recensements et statistiques publié le 11 août. Les moyennes sont élevées dans toutes les provinces et pour toutes les récoltes. Le blé d'automne a souffert de la rigueur de l'hiver dans l'Ontario, mais il a mieux résisté dans l'Alberta. Le rendement premier est évalué à 23.24 boisseaux et celui du dernier à 27.89 boisseaux. La production totale est évaluée à 17,706,000 boisseaux à la fin de juillet. L'état du blé de printemps était de 90 pour cent d'un état modèle pour le Canada entier; la cote variait de 85 à 95 dans les Provinces Maritimes, 80 à 89 dans l'Ontario et Québec, 90 à 96 dans les provinces de l'Ouest et elle était de 85 dans la Colombie-Britannique. La cote moyenne de l'avoine et de l'orge était de 88 pour le Canada, 85 à 95 dans les Provinces Maritimes, 80 à 90 dans l'Ontario et Québec, 88 à 100 dans les provinces du Nord-Ouest et 87 à 89 dans la Colombie-Britannique. Le seigle, les pois et les fèves varient de 78 à 84 au Canada et le sarrasin est à 81.85. L'état des grains mélangés est représenté par le chiffre 86, soit 14 pour cent de moins que l'année dernière, et celui du lin par 91, soit 20 pour cent de plus que l'année dernière. Le maïs à grain a une moyenne de 86 et les pommes de terre une moyenne de 85.64, ce qui est un peu mieux que l'année dernière pour ces deux récoltes. Les pommes de terre, les navets et les betteraves fourragères varient de 81 à 85, soit à peu près la même cote que l'année dernière. Le foin, le trèfle et la luzerne sont évalués de 80 à 83, soit un peu moins que l'année dernière pour chacune de ces récoltes. L'état moyen du maïs à fourrage est de 87, celui des betteraves à sucre de 79, et celui des pâturages de 79. Le chiffre pour les provinces de l'est est plus faible que le chiffre donné pour le Canada entier et celui des provinces de l'Ouest est plus élevé. Les moyennes les plus élevées sont données pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. L'état des betteraves à sucre est de 81 dans l'Ontario et l'Alberta, où on les cultive pour alimenter les raffineries.

Voici, comparés aux chiffres de l'année dernière, les pourcentages représentant l'état des récoltes dans les provinces du Nord-Ouest: au Manitoba, au sud du Grand Tronc Pacifique, l'état du blé de printemps est représenté par 88 points cette année au lieu de 39 l'année dernière; celui de l'avoine par 88.72 au lieu de 38.85; celui de l'orge par 85.16 au lieu de 34.92. Au nord du même chemin de fer l'état du blé de printemps est de 92.21 contre 77.42, l'avoine de 90.71 contre 72.90, et l'orge de 88.95 contre 50.84. Dans la Saskatchewan, au sud des cantons 25, l'état du blé est de 90.19 contre 69.33, l'avoine de 88.27 contre 61.64, et l'orge de 89.03 contre 65.89; et au nord des cantons 24, l'état du blé est de 98.12 contre 67.69, l'avoine de 95.35 contre 65.88, et l'orge de 94.38 contre 71.30. Dans l'Alberta, au sud des cantons 31, l'état du blé est de 93.89 contre 24.93, l'avoine de 95.28 contre 20.13 et l'orge de 93.70 contre 26.36; et au nord des cantons

30, l'état du blé est de 97.84 contre 71.55, l'avoine de 97.95 contre 65.68 et l'orge de 105.95 contre 73.60.

La superficie emblavée en blé de printemps dans les provinces du Nord-Ouest convre cette année 1,500,000 acres de plus que l'année dernière et celle de l'avoine 341,000 acres de plus. L'orge n'accuse pas d'augmentation.

La production de foin et de trèfle est évaluée à 12,189,000 tonnes au Canada, ce qui donne une moyenne de 1.43 tonnes à l'acre. Les moyennes les plus élevées par provinces sont les suivantes: Ontario 4,736,000 tonnes, Québec 5,028,000 tonnes, Ile du Prince-Edouard 254,000 tonnes, Nouvelle-Ecosse 941,000 tonnes et Nouveau-Brunswick 885,000 tonnes.

LA PUBLICITE A LA CAMPAGNE. — LES TAUX DE PUBLICITE DANS LES JOURNAUX, ET COMMENT FAIRE SES ANNONCES

Quelques marchands de la campagne nous ont demandé dernièrement quelques conseils sur la façon la plus pratique d'annoncer leurs marchandises et les taux chargés par les journaux à grand tirage. Nous leur donnons, cette semaine, une échelle des prix réguliers et quelques suggestions sur la façon d'employer l'espace.

Les journaux des petites villes mesurent l'espace au pouce plutôt qu'à la ligne, comme dans les grandes villes. Certains éditeurs n'exigent rien en plus quand la même copie sert, pour deux ou trois insertions; mais lorsque la copie change quotidiennement, ou tous les deux jours, ils sont obligés de charger en conséquence pour couvrir les frais de composition.

Les journaux quotidiens qui ont une circulation de 5,000, calculent l'espace à 3 cents le pouce par mille; au-dessus de 5,000, au taux de 2 cents le pouce par mille; ces prix sont plutôt pour la publicité extérieure et les marchands peuvent s'assurer de bien meilleurs termes.

Les taux ordinaires pour les quotidiens de la campagne, sont comme suit:

Circulation 2,000,	10 cents le pouce.
" 2,000 à 5,000,	18 cents le pouce.
" 5,000 à 10,000,	22 à 25 cents le pouce
" 10,000 à 20,000,	42 à 45 cents le pouce.

Le taux le plus bas est généralement basé sur un total de 2,000 pouces.

Lorsque l'éditeur permet trois insertions sans charge extra, le marchand qui désire changer la forme de son annonce, peut la faire composer sous trois formes et les publier chacune à leur tour; de cette façon il les répète tous les trois jours.

Lorsqu'un magasin est ouvert deux soirs de la semaine, les ventes des deux mêmes jours sont les plus considérables de la semaine. Ces deux jours-là, on devrait s'assurer plus d'espace, surtout le vendredi. Certains journaux de la campagne publient une édition du dimanche. Or, comme les gens ont peu de temps à lire les journaux avant de partir le lundi, il convient de ne pas prendre trop d'espace dans le numéro du lundi. Nous conseillons l'emploi des journaux quotidiens du soir des petites villes, car leur circulation est généralement grande. Les ouvriers et leurs familles n'ont que leurs soirées pour lire les journaux, de sorte qu'ils lisent de préférence les journaux du soir.

C'est le samedi, particulièrement, que les hommes font leurs achats. Dans les villes manufacturières, c'est l'habitude de faire les emplettes en famille le samedi; c'est donc ce jour-là qu'il convient de publier sa plus grande annonce.

Au milieu de la semaine, lorsque le marchand veut accé-